

Questions orales

étaient sans rapport avec les déclarations de M. Green, qu'elles étaient déjà prévues. Comment le ministre explique-t-il cette contradiction absolue?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Il n'y a ni contradiction ni embrouille sauf dans l'esprit du député parce que ce qui est vrai, c'est que ces inspections se font systématiquement en mai et juin de chaque année. Mais cette année elles ont été devancées pour cette raison. C'est la seule chose qui s'est produite.

LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES
DANGEREUSES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Puisque le député m'a fait part de son intention sans équivoque, je le prierai de poser sa question.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Si les divers ministères sont chargés de l'application des lois comme par exemple la Loi sur le transport des marchandises dangereuses, je croyais qu'il était convenu depuis toujours qu'à la frontière ils sont tenus de travailler en collaboration avec le ministère du Revenu national. Si tel est le cas, pourquoi le ministre et ses services n'ont-ils pas demandé immédiatement l'aide sans réserve du personnel des douanes d'un bout à l'autre du pays pour pouvoir agir efficacement dans ce dossier? Pourquoi le ministre du Revenu national et ses services n'ont-ils eu vent de l'affaire que lundi dernier? N'est-ce pas là preuve de négligence flagrante de la part du ministre de l'Environnement et de son gouvernement?

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, l'information dont nous avons été saisis, dont le ministère a été saisi, était une question d'environnement, c'était une question de matières toxiques qui pouvaient, ou non, avoir franchi illégalement la frontière canadienne. Voilà pourquoi l'affaire a été traitée par le ministère de l'Environnement! Les questions fiscales n'étaient pas en cause dans cette affaire à ce moment-là. Il n'y a aucun lien à établir entre la responsabilité fiscale et la question environnementale.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, si le ministre était vraiment soucieux de la santé des Canadiens, pourquoi a-t-il gardé le secret de ces problèmes sérieux? Pourquoi le ministre n'a-t-il pas engagé tout de suite ses homologues du département des douanes? Pourquoi a-t-il gardé le secret sur ces informations importantes?

Monsieur le Président, c'est évident que le ministre n'est pas à la hauteur de ses fonctions et qu'il doit démissionner avec la ministre d'État (Transports).

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je voudrais rassurer l'honorable député en lui disant que je n'ai pas l'intention de démissionner, et qu'avec l'appui du premier ministre, du Cabinet et de l'ensemble du parti conservateur, j'ai l'intention de mener à bonne fin la mission essentielle impartie à tous de protéger l'environnement au Canada.

Des voix: Bravo.

• (1500)

[Traduction]

M. le Président: Je tiens à informer les députés que le député de Winnipeg Transcona a la parole pour poser une seule question.

LA LOI NATIONALE SUR LA SÛRETÉ DE L'EAU POTABLE

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, je veux donner au ministre de l'Environnement l'occasion de faire de la prévention en matière de protection de l'environnement au lieu de réagir après coup, comme dans le cas en question.

Le ministre n'ignore pas que les citoyens de Winnipeg craignent pour leur approvisionnement en eau potable par suite du projet de la Consolidated Professor Mining d'exploiter une mine au beau milieu du lac Shoal d'où est tirée l'eau potable de la ville.

Le ministre va-t-il s'engager ici aujourd'hui à user de tous les pouvoirs dont il dispose et à présenter une Loi nationale sur la sûreté de l'eau potable afin d'empêcher qu'on exploite, oh folie, une mine d'arsenic au beau milieu de notre réservoir d'eau?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en tant que Manitobain, je conviens avec le député que l'approvisionnement en eau potable de Winnipeg doit être sûr. C'est là une question qui a été soulevée maintes fois à la Chambre et en rapport avec bien des sujets et, chaque fois, des